Informations précontractuelles et contractuelles

Épargne-pension

Les intérêts des clients au premier plan

L'intermédiaire d'assurance fournit les informations nécessaires sur le produit avant la souscription d'une police d'assurance. Nous conseillons à nos clients de lire attentivement ces informations.

Informations sur le produit

1) Fiche info financière
2) Conditions générales
3) Règlement de gestion
4) Fiches d'informations sur la durabilité

1) Fiche info financière

Fiche info financière épargne-pension

2) Conditions générales

Nouveau contrat :

Conditions générales – C001

Assurances complémentaires Incapacité de travail - E003

CG - Assurance complémentaire Accidents – E004

Contrat existant:

Se référer aux conditions particulières ou à l'addendum les plus récents du contrat en question.

Conditions générales – C000

Conditions générales – C001

Assurances complémentaires Incapacité de travail - E001

Assurances complémentaires Incapacité de travail - E003

CG - Assurance complémentaire Accidents – E004

3) Règlement de gestion

Règlement de gestion Fonds P&V

4) Fiches d'information sur la durabilité

Le produit Vivium épargne-pension contient des options d'investissement de la branche 21 et/ou de la branche 23. Vous trouverez ci-dessous les fiches d'information précontractuelles correspondantes sur la durabilité.

branche 21	branche 23 Stability Fund
branche 23 Amundi income Opportunities Fund	branche 23 Balanced Low Fund
branche 23 Gardanto Core	branche 23 Balanced Fund
branche 23 PTAM Global Allocation Fund	branche 23 Dynamic Multi Fund
branche 23 Dynamic Fund	branche 23 Gardanto Dynamic
branche 23 iShares World SRI Equities ETF	branche 23 Amundi World SRI CPA Equities ETF
branche 23 JPM Global Equities Fund	branche 23 MercLan Global Equities Fund
branche 23 iShares Growth active ETF Fund	branche 23 M&G European Value Equities Fund
branche 23 Money Market SRI Fund	
branche 23 FFG Global Flexible Fund*	branche 23 Europe Sustainable Fund*

**Fermés aux nouvelles souscriptions*